

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

AMENDEMENT

N ° CL11

présenté par

M. Pancher, M. Acquaviva, M. Lassalle, M. Clément et M. François-Michel Lambert

ARTICLE 2

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.